

LES CAHIERS DE L'
Entre
PATRIMOINE-CULTURE
Deux
ENVIRONNEMENT
Mers

3 €

N°49

MARS-AVRIL 2002

PATRIMOINE
La Maison cantonale
de la Bastide

LES GENS D'ICI
Ces hommes de théâtre
« Lever de rideau »

CHERCHEZ L'ERREUR
Créon, l'embellie

ENVIRONNEMENT
Que sont devenues
les îles de Garonne ?

NATURE
Le sophora de Rauzan

LA CHRONIQUE
DE THEMIS
Planification communale
et concertation

Le patriotisme économique

LES événements tragiques du 11 septembre auront eu un effet inattendu, celui de générer un concept nouveau dans nos sociétés occidentales : le patriotisme économique.

Jadis, le patriotisme s'apparentait à certaines valeurs : la défense de la Nation, du Pays, suscitant le courage, l'héroïsme voire l'abnégation, face à un ennemi revendiquant la conquête d'un territoire, pour des raisons d'ailleurs, souvent, uniquement économiques. Il y avait bien une certaine hypocrisie à mener batailles et guerres de conquêtes avec leur lot d'extermination, de coercition au nom de certaines idéologies, qu'elles fussent religieuses, nationalistes, colonialistes ! Aujourd'hui s'en est fini de ces faux-semblants, le patriotisme se veut, se doit d'être économique !

Il est vrai que l'effondrement des tours jumelles de Wall Street a occasionné la trousse de l'année 2001, celle de voir le subtil équilibre de l'économie de nos pays occidentaux s'écrouler, provoquant au passage, du même coup, des ruines abyssales. Pour pallier ce désastre annoncé, l'injonction des grands qui nous gouvernent a donc été « Patriotes de tous les pays unissez-vous et consommez ! essorez vos porte-monnaies, éclusez vos comptes en banques, endettez-vous s'il le faut, mais consommez. »

Ne nous leurrions pas. Ce commandement ne s'adresse pas aux plus riches d'entre nous, car qu'est ce que quelques Jaguar ou Vuitton de plus dans cette économie mondialisée manipulée par les multinationales financières. Ce message péremptoire s'adresse aux classes moyennes voire modestes. Il est bien connu que lorsqu'il s'agit de patriotisme, c'est toujours le bon peuple qui est en première ligne.

Dépensez sans compter, surtout ne gardez aucun pécule si minime soit-il vous risqueriez d'être considéré comme anti-patriote. Vous avez déjà deux voitures, deux frigos et un congélateur, cinq téléphones portables et trois télévisions, etc. ou au contraire vous vivez chichement du R.M.I., vous ne vous en sentez pas moins citoyen et par là même concerné par cette grande cause : faire en sorte que l'économie mondiale ne puisse s'effondrer. Mais dans l'un et l'autre cas vous



posez la question : comment puis-je remplir mon devoir ?

C'est simple, il suffit de manger, boulotter, bouffer, ingurgiter, bâfrer, vivre la bouche pleine !

C'est encore le plus sûr moyen de faire tourner la machine en sur-régime !

Il n'est que de voir dans les hypers les cohortes de consommateurs poussant en ahant de monstrueux chariots pleins jusqu'à ras-bord de nourritures trop salées, trop sucrées, trop gazéifiées, pour ne pas se réjouir de ce formidable élan patriotique qui, s'il propulse les grands groupes de distribution au zénith, est aussi un stimulateur assuré d'autres secteurs d'activités.

Jugez-en et suivez le guide

On estime qu'aujourd'hui 20 % de la population française est en surcharge pondérale ⁽¹⁾ ce qui est un bon pronostic pour générer diverses pathologies dont les maladies

La Maison cantonale « de l'Art Nouveau à

cardio-vasculaires, et une aubaine pour la filière médicale, chirurgicale, paramédicale. Mais avant d'en arriver là, la sonnette d'alarme aura peut-être retentie, actionnée par une bonne âme ; ce qui vous aura conduit à aller consulter un nutritionniste, un diététicien, un endocrinologue, voire un sophrologue ou quelques psys pour vous conseiller de modifier votre mode de vie, changer d'alimentation, pratiquer une activité ou la relaxation. Bref toutes préconisations qui vous mènera tout droit au rayon diététiques des grandes surfaces (toujours elles) et à fréquenter assidûment celles qui sont plus spécialisées dans les articles de sports en tous genres.

Ne doutant pas que ce régime vous ait mis au diapason avec l'image que nous renvoie la publicité, aiguillon de notre société schizophrène, c'est-à-dire celle de la femme anorexique ou de l'homme « bodygonflé » vous avez perdu une bonne dizaine de kilos, peut-être plus. Vous voici arrivé à un point où vous êtes condamné à abandonner votre caleçon taille 58, qui flotte piteusement sur « vos fesses en gouttes d'huile » et à changer de garde-robe, contribuant ainsi à la bonne marche de la filière textile de préférence chinoise !

Le matin à peine levé, vous déprimez en vous regardant dans la glace. Ces kilos en moins vous ont laissé des bajoues et des « valoches » sous les yeux, en plus ! Pas de panique, l'homme de l'art est là avec son bistouri, pour scalper, remodeler, liposucer, vous enlever quinze ans et votre âme en deux temps trois mouvements !

Récemment, lors d'un colloque international, un sentencieux et éminent expert s'étonnait et constatait : « Il n'y a pas d'obèses dans les pays en voie de développement ! » (Vous savez ces pays où l'on vit avec 1 euro par jour et par personne ?)

Bizarre, vous avez dit bizarre !

Colette Lièvre

PS : Surtout que toute cette histoire abracadabrantisque ne vous décourage pas de vous en tenir aux valeurs locales sûres qui ont goût de fraîches aloses et lamproies, d'entrecôtes de Bazas noyées d'échalottes, ou encore de volailles fermières et petits légumes achetés aux étals de nos marchés de l'Entre-deux-Mers le tout arrosé d'un bon petit Bordeaux bien de chez nous.

(1) 15 % des enfants de moins de 10 ans seraient obèses.

La Garonne, à Bordeaux, n'est pas une rivière citadine à proprement parler, on ne peut prétendre qu'elle traverse la ville comme l'on dit de la Seine qu'elle traverse Paris. À cause de sa largeur exceptionnelle, elle fait plutôt penser au Tage qui devant Lisbonne forme « la mer de Paille ». Au Moyen Âge, d'ailleurs, on parlait de la mer de Garonne – et l'on désigne souvent, aujourd'hui, Bordeaux comme « la grande ville au bord du fleuve. Ainsi s'explique que la rive droite a toujours formé une zone extérieure et lointaine qui n'était accessible que par bateaux.

IL fallut attendre le début du XIX^e siècle, avec la construction du pont de Pierre puis le développement des activités industrielles, pour que La Bastide, enfin reliée à la cité, commence à faire figure de quartier bordelais.

Cependant, la distance, le sous-sol marécageux, la tradition d'isolement constituèrent des obstacles à une urbanisation serrée et monumentale. La très large et très droite avenue, qui conduit du pont de Pierre aux coteaux de Cenon pour rejoindre la route de Paris (aujourd'hui avenue Thiers) forme l'épine dorsale du quartier. [...]

Le développement de La Bastide au XIX^e siècle

L'implantation de la gare d'Orléans sur le quai des Queyries dota La Bastide d'un premier monument, véritable symbole de sa jeunesse et de son modernisme. En dépit des mutilations et, en particulier, de la disparition de sa halle métallique, cet édifice garde noble allure et constitue un témoignage précieux de l'architecture ferroviaire puisqu'il reste, à ce jour, le plus ancien de France (1851).

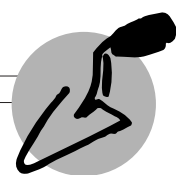
La volonté du cardinal Donnet fit naître l'église Sainte-Marie (1878-1887). L'architecte Abadie trouva des solutions originales afin de résoudre les problèmes posés par l'instabilité du sous-sol et dessina le clocher néo-roman qui se dresse sans rival, à plus de quarante-cinq mètres de hauteur.

Lorsqu'en 1910 fut construite l'école communale, en bordure de l'avenue Thiers, on s'efforça de lui donner un aspect aussi imposant que possible.

Aucune de ces réalisations, pourtant, ne

réussit à atténuer l'effet mesquin produit par un habitat peu dense, très bas et souvent misérable. Au début du XX^e siècle, les maisons les plus opulentes ne dépassaient pas un seul étage ; les plus nombreuses, dans les zones exclusivement ouvrières, étaient de pauvres rez-de-chaussée sommairement bâtis. Les usines et les entrepôts, les jardins potagers, les terrains vagues et les marécages accentuaient l'aspect typiquement banlieusard et déshérité du quartier. Bien qu'érigée en canton depuis 1888, La Bastide restait dépourvue de services administratifs. Ainsi, par exemple, les habitants dépendaient de la justice de paix du cinquième canton, rue Causserouge. Pour leur éviter de traverser la Garonne, une salle de classe de l'école Léonard-Lenoir avait été mise à la disposition du juge. Mais cette installation était fort insuffisante pour une population sans cesse croissante. Pour pallier ce manque d'équipements publics, la municipalité bordelaise se préoccupa d'acheter, en 1901, un terrain dans le voisinage de l'avenue Thiers et il fut question de construire une salle des fêtes, une salle de conférences, une bibliothèque ainsi qu'un lavoir public et des bains-douches. En fin de compte, le 8 mai 1903, le maire Paul-Louis Lande et le conseil municipal adoptèrent l'idée d'une maison cantonale.

Cet édifice à vocation polyvalente devait abriter le prétoire de la justice de paix et ses dépendances, un commissariat de police avec le logement du commissaire, une bibliothèque, une salle de conférences et un bureau auxiliaire municipal. L'architecte de la ville élaborait un projet qui tirait parti, non sans adresse, d'un terrain irrégulier au coin des rues de Nuits et de Châteauneuf. Il eut



de la Bastide l'Art Déco »

L'idée de couper l'angle pour obtenir un cinquième côté sur lequel il plaça la façade à l'arrière de laquelle un corps central formait l'axe de l'édifice encadré par des courettes latérales. L'éclairage était assuré par de vastes baies en plein cintre et par des verrières. Le dessin de l'élévation avec son rythme monotone d'arcatures et de pilastres était correct et parfaitement banal. Au total, un édifice relativement fonctionnel mais sans caractère : un modèle d'architecture académique.

23 ans furent nécessaires pour aboutir

Nous ignorons quelles raisons retardèrent la réalisation de ce programme et le firent écarter. En tout cas, il fallut encore attendre dix ans avant que l'affaire ne soit reprise sur des bases nouvelles. Le 26 novembre 1913, la municipalité fit appel à un autre architecte, Cyprien Alfred-Duprat, qui fut chargé d'étudier un nouveau projet. Très soigneusement mis au point, le travail fut présenté le 30 septembre 1915. Mais c'était la guerre et il n'était plus question d'en entreprendre la réalisation qui fut repoussée à des temps meilleurs. En 1922, le conseiller Chabrely, qui se flattait d'avoir « la tripe bastidienne », relança l'affaire avec la volonté décidée de la faire aboutir. Il rappela au conseil municipal que le terrain était acheté, que les plans étaient prêts et que les trente mille habitants de La Bastide étaient, à juste titre impatients de voir s'élever cette maison cantonale promise depuis vingt ans.

Alfred-Duprat rouvrit ses cartons et compléta son projet qui fut jugé « un véritable bijou d'architecture ». Mais le « bijou » coûtait follement cher et dépassait le devis initialement prévu dans des proportions alarmantes. On avait misé, naguère, sur une dépense d'environ deux cent quatre-vingt mille francs et la construction d'Alfred-Duprat ne devait pas s'élever à moins d'un million quatre cent mille francs ! L'architecte de la ville, Jacques d'Welles, tout en reconnaissant « le charmant talent » de son confrère, souligna le parti somptuaire : « Le mode de construction doit tenir compte de la situation du terrain : il n'est l'aboutissement d'aucune perspective et n'est pas dominant ; un enrichissement exagéré y serait perdu. Pour cette même raison, et pour la



raison d'économie, un beau porche couvert, une terrasse, d'ailleurs sans vue intéressante, un beffroi, les silhouettes de toits élégantes, sans être indispensables paraissent aujourd'hui un luxe qui nous est interdit. La discrétion s'impose aussi dans l'emploi de la sculpture sur pierre, du fer forgé, des formes de mur arrondies, des voûtes, de tout ce qui donne de l'agrément et qui coûte malheureusement cher. » On le voit, l'expert municipal professait une logique architecturale essentiellement fondée sur le prix de revient. Il proposa qu'Alfred-Duprat étudie un nouveau projet qui ne dépasserait pas cinq cents à cinq cent cinquante mille francs.

Le conseiller Chabrely se fit le champion

d'Alfred-Duprat et plaida contre Jacques d'Welles en faveur du trop dispendieux édifice. Le coût était, certes, élevé mais était-ce trop pour « un quartier auquel on a toujours tout promis et auquel on n'a jamais rien donné » ? Allait-on lésiner et refuser de doter La Bastide du « seul monument d'art qu'elle pourrait posséder ? » Le conseil municipal adopta le projet le 18 juillet 1924 et, dès le 19 octobre, vota un crédit d'un million cent soixante-six mille francs et cinquante-trois centimes. Les adjudications furent lancées en décembre et les travaux commencèrent immédiatement. Le 6 mars 1925 fut organisée une cérémonie d'inauguration alors que les murs sortaient à peine de terre.

Mais en 1926, on en était aux aménagements intérieurs. La Bastide possédait, enfin, sa maison cantonale et un monument somptueux qui témoignait de l'originalité de son architecture.

Cyprien Alfred-Duprat était âgé de trente-sept ans lorsqu'il fut chargé, en 1913, d'établir le projet de la maison cantonale de La Bastide. Il s'était formé auprès de son père, Bertrand Alfred-Duprat qui, après avoir enseigné le dessin et la peinture à l'École municipale, s'était orienté vers l'architecture. Cyprien Alfred-Duprat était une très forte personnalité et tout au long de sa carrière il joua un rôle considérable dans l'architecture et l'urbanisme bordelais du début du XX^e siècle

Épris de modernisme, il fut avec son ami Pierre Ferret de ceux qui s'efforcèrent de rompre avec la routine des traditions locales et d'imposer des formules contemporaines. [...]

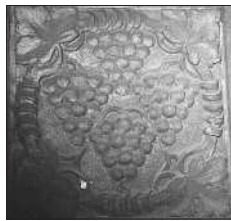
Bref, dans un premier temps de sa carrière, Alfred-Duprat avait tenté d'imposer à Bordeaux l'éclectisme luxuriant de la Belle Époque. La maison cantonale de La Bastide correspond à une seconde phase de son œuvre. Avec cet édifice, il opte pour un style plus résolument audacieux et se rallie aux formules de l'architecture Art Nouveau. Par bien des côtés, pourtant, il reste fidèle à la tradition. La plus flagrante des survivances est le respect de la sacro-sainte règle de la symétrie. [...]

Le plan de la maison cantonale est ordonné selon un schéma régulier qui réussit à utiliser avec adresse les contraintes du terrain. L'idée de développer une importante façade en coupant l'angle du terrain, trouvée par son prédécesseur lors du tout premier projet, est conservée. Du corps central occupé par le vestibule partent deux ailes disposées en biais où sont installés le prétoire et la bibliothèque et, perpendiculairement, se greffe la salle des fêtes et de spectacles. L'ensemble forme une sorte d'Y fermé par une galerie en façade et, latéralement, par des bâtiments plus bas, en retour, abritant les bureaux et le logement du concierge. L'ensemble bien articulé obéit à la traditionnelle géométrie.

En élévation, l'édifice accentue avec vigueur le parti pris de symétrie. Le corps central, conçu comme un beffroi, est affirmé par sa hauteur et par le profil de ses toitures. Il forme l'axe de part et d'autre duquel se répondent, clairement hiérarchisées, les ailes de façade et de retour. Cette fidélité aux principes classiques d'une composition ordonnée et franche n'est point le signe d'une timidité tout à fait étrangère au tempérament

hardi et aventureux d'Alfred-Duprat. Mais elle marque, en tout cas, la limite de ses audaces.

Ces restrictions faites, on retrouve dans le monument d'Alfred-Duprat tout ce qui fait l'originalité et l'intérêt de l'Art Nouveau. [...] L'Art Nouveau recherche des volumes variés, des matériaux et, partant, des couleurs diversifiées, des lignes souples, une décoration naturaliste qui emprunte ses formes aux règnes végétal et animal... ; il revalorise le travail artisanal dont la saveur s'oppose à la sécheresse des arts industriels...



La maison cantonale répond parfaitement à cette volonté de créer une nouvelle architecture

Dès l'abord, elle étonne extérieurement, par des matériaux inhabituels dans la région ; l'alliance de la brique et de la pierre la plus blanche, les petites tuiles plates des énormes toitures, des bandeaux de grès turquoise, l'or de la mosaïque au-dessus des portes d'entrée forment une polychromie très vive qui tranche presque crûment sur la grisaille des maisons environnantes. Les effets sont plus personnels et plus subtils en ce qui concerne les formes. Le parti de développer d'immenses combles donne à l'édifice une silhouette élancée. Les diagonales des hauts pignons et celles des lucarnes répondent à l'élan du beffroi dont le profil cintré s'enchaîne sans solution de continuité avec la pente des toits d'où il semble surgir. Les lignes brisées sont multipliées, les droites sont rompues ou atténuées ; la courbe du porche adoucit le retrait de la façade. Le plan des murs est animé par des décrochements ou des excroissances comme les curieux frontons à degrés qui surmontent les fenêtres des petites ailes. Les baies ne forment plus un module constant mais s'adaptent à chaque surface par leur ampleur et par leur dessin. Elles sont triplées pour l'entrée principale, verticales ou horizontales, cintrées ou arrondies, en anse de panier, étroites et divisées par des meneaux ou dilatées. Plus rien, en fin de compte, ne rappelle l'ordonnance classique.

L'intérieur n'est pas moins original. Dans le vestibule, un promenoir suspendu, à mi-hauteur inscrit un large ovale, repris par le dessin du dallage, dans le rectangle de l'ensemble affirmé, par ailleurs, par un jeu de colonnes. La salle des fêtes entourée sur trois côtés par un balcon porté par de fines colonnettes, est couverte d'un plafond surbaissé à caissons.

Le prétoire et la bibliothèque sont conçus de manière identique. Leur caractère leur est donné par de surprenantes charpentes apparentes. Chaque volume intérieur a donc reçu un couverture approprié qui constitue le point fort d'un effet foncièrement architectural.

Les recherches décoratives révèlent clairement le désir de substituer à un répertoire d'ornements stéréotypés, des formes nouvelles épurées et souples associées à des motifs végétaux ou animaliers. Le portique de la façade est, de ce point de vue, caractéristique. Les colonnes, sans galbe, sans base, sans chapiteaux sont reliées aux arcs par des pénétrations aux profils tendus. Des gouttières scandent les entablements et en brisent l'horizontalité. Le plat des murs est animé par la différence des matériaux et par l'appareil. Des frises de grès, fournies par la maison Gentil et Bourdet de Billancourt, tracent des lignes bleutées sur le fond rouge des briques qui sont disposées de manière à renforcer le contour des baies ou à former des bandeaux en épis. La sculpture, réalisée par l'entreprise Edmond Tuffet, souligne les lignes générales et apporte une note de luxuriance : des fleurons s'épanouissent au sommet des pignons couverts par de grands motifs représentant les armes de la ville de Bordeaux au milieu de pampres et de branches de pin.

À l'intérieur, une même fantaisie décorative enrichit, en contrepoint, les lignes générales. Les chapiteaux du vestibule sont fleuris de roses, ceux de la salle des fêtes portent sur chacune de leurs huit faces des têtes d'oiseaux : chouette, canard, canari et peruche. Des feuilles d'eau et des poulpes couvrent les bornes qui marquent le départ des escaliers.

Les charpentes « à la Philibert Delorme » du prétoire et de la bibliothèque sont formées par trois fermes de bois de pitchpin. Leur aspect artisanal est accentué par la sculpture des broquets façonnés en forme de tête de loup, de sanglier, de bouquetin, de chameau, de babouin, de poisson... Ce bestiaire épannelé de manière assez fruste dans le prétoire, est taillé avec beaucoup de vigueur dans la bibliothèque.

Fidèle, enfin, à une tradition bien bordelaise, Alfred-Duprat accorde un rôle important au fer forgé. Il l'utilise non point en tant que support selon l'habitude de l'architecture Art Nouveau, mais en lui laissant son rôle traditionnel de clôture ou de garde-corps. La triple entrée est fermée par un portail dont le motif est repris dans les grilles des fenêtres à meneaux. Une balustrade ceinture le promenoir et une rampe délicatement découpée souligne la volute

des escaliers. Dans la bibliothèque et dans le prétoire, des motifs de fer forgé garnissent certains caissons du plafond et les tirants qui renforcent les fermes ont été affirmés. Ils forment avec les luminaires, en fer forgé encore et accrochés à de longues chaînes faites de tiges et d'anneaux, un réseau de lignes légères. Ce décor arachnéen se combine avec les poutres des charpentes pour constituer l'une des plus délicates réussites décoratives de Cyprien Alfred-Duprat.

Une inspiration médiévale

Le conseiller Chabrely, lorsqu'il défendit le projet d'Alfred-Duprat devant le conseil municipal de Bordeaux, en justifia les formes inhabituelles en laissant valoir que « le caractère architectural recherché par l'auteur s'inspire de nos bonnes vieilles maisons communes de l'époque médiévale tout en s'efforçant de rester dans la note moderne ». Le fait est qu'il faut chercher les sources les plus lointaines du renouvellement architectural qui aboutit à l'Art Nouveau dans la réhabilitation de l'architecture médiévale proposée par Viollet-le-Duc. Le parti des grands combles, des énormes pignons et de la tour-beffroi est issu des leçons de l'auteur des *Entretiens sur l'architecture*. Son influence est, sans doute aussi, à l'origine de l'idée des charpentes apparentes du prétoire et de la bibliothèque. C'est son enseignement, encore, qui a conduit à renoncer au système des fenêtres identiques sagement alignées ; lorsqu'il dessine des baies en fonction des volumes intérieurs à éclairer, Alfred-Duprat ne fait qu'appliquer les conseils de Viollet-le-Duc.

La maison cantonale n'est pas pour autant un édifice néo-médiéval. Rares sont les détails qui reproduisent des formes romanes ou gothiques. Mais on ne trouve guère, non plus, les motifs les plus habituels de l'Art Nouveau. La souple agrafe florale ciselée à la clef de la porte de la maison du concierge est à peu près unique dans les ornements imaginés par l'architecte. Dans l'ensemble, la sculpture ne débordé jamais du cadre qui lui a été réservé ; elle se plie à un schéma ordonné en symétrie ; l'exécution tend davantage vers la géométrisation que vers le naturalisme. Nulle part ne se rencontrent ces courbes et contre-courbes exacerbées que l'Art Nouveau s'est plu à multiplier.

[...]

L'édification de la maison cantonale est contemporaine de la mémorable exposition parisienne des Arts décoratifs qui a si profondément contribué au renouvellement de l'art bordelais.

Le goût des lignes pures qui a prévalu dans



Une des salles de théâtre dans la Maison cantonale.



Notes bibliographiques

Cf. Donis, *La Bastide à travers les siècles*, 1920.

Cf. G. Lemistre, *Gare de voyageurs de Bordeaux-Bastide*, dans *Sites et monuments*, déc. 1979, n°88, p. 25-31.

Cf. Cl. Larocbe, *Abadie et Sainte-Marie de La Bastide*, dans *Revue historique de Bordeaux et de la Gironde*, 1978-1979, p. 135-153.

Cf. *Histoire de Bordeaux sous la direction de Ch. HIGOUNET : Bordeaux au XX^e siècle*, 1972, p. 69. Cyprien Alfred-Duprat est mort en 1933 ; cf. Jean et Bernard Guérin, *Des hommes et des activités autour d'un demi-siècle*, Bordeaux, 1957 et Robert Coustet, *Le Bordeaux utopique de Cyprien Alfred-Duprat*, dans *Urbanisation de l'Aquitaine*, Fédération historique du Sud-Ouest, Actes du XXVII^e congrès, avril 1975.

La charpente de la salle des fêtes semble avoir été réalisée en fer. Mais elle est complètement cachée par le coffrage du plafond

Notons que Viollet-le-Duc s'est très particulièrement occupé du problème des hôtels de ville auxquels il a consacré un ouvrage (1877).

Cet article a été rédigé à partir du dossier conservé aux Archives municipales de Bordeaux et classé sous la cote 63 M.

Si vous souhaitez recevoir l'article complet, demandez-le à la rédaction.

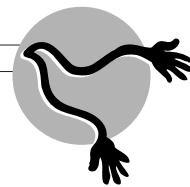
les derniers moments de l'Art Nouveau se combine donc ici tout naturellement avec les recherches « cubistes », ou prétendues telles, qui caractérisent l'Art Déco. Ainsi s'expliquent, en particulier, les dessins des ferronneries qui furent donnés en 1925-1926. C'est dans ce domaine, qui plus que tout autre aurait pu se prêter au déroulement des courbes en « coup de fouet », que s'affirme le plus clairement l'évolution. Les dessins datés de 1915 montrent qu'Alfred-Duprat avait cherché d'abord des formes compliquées, Or, mises à part les rampes des escaliers pour lesquelles il choisit un motif de raisins et de feuilles de vigne, toutes les grilles et les garde-corps, tous les luminaires furent, en fin de compte, traités en spirales dont les enroulements réguliers répondent à la nouvelle mode pour les formes géométrisées. Les surprises de la chronologie font donc de la maison cantonale de La Bastide un curieux exemple de style de transition où les formes d'un Art Nouveau tardif se mêlent sans heurt à celles de l'Art Déco.

[...] Aucune construction publique d'importance ne fut bâtie dans le style Art Nouveau si ce n'est la maison cantonale de La Bastide.

Il s'agit donc d'un édifice extrêmement précieux puisque, outre ses qualités intrinsèques, il est l'exemple, quasi unique à Bordeaux, de la grande révolution architecturale de l'Art Nouveau. Ce beau monument vient fort heureusement de faire l'objet d'une rénovation qui lui a rendu son éclat. Il convenait, en effet, de protéger avec soin l'œuvre de Cyprien Alfred-Duprat qui constitue un jalon indispensable dans le patrimoine monumental de Bordeaux

Robert Coustet

Depuis la parution de cet article en 1981, un certain nombre de travaux universitaires ont été réalisés et ont permis de compléter cette première approche de la Maison cantonale.



Ces hommes de théâtre « Lever de rideau »

Cet homme-là est heureux et cela se voit. Il transmet son enthousiasme, ses projets, ses espoirs, volubile : les mots se bousculent un peu, qu'importe, les yeux pétillent, les rides du bonheur se plissent, l'homme s'agite, écarte les bras embrassant l'espace comme s'il lui appartenait !

Il paraît jouer la comédie mais pour cet homme de théâtre, tour à tour saltimbanque, poète, diseur de mots, entrepreneur d'idées, la frange entre la vérité et la scène paraît si ténue. Il est heureux. Ce jour là, il lève le rideau sur un lieu où il a décidé de s'amarrer après quelques années de vagabondage de-ci de-là dans la grande ville.

Qu'est ce qui fait vibrer Jean-Claude Meymerit depuis l'âge de quinze ans ? Le théâtre, auquel rien ne semblait le prédestiner, mais dans ce temps-là les troupes non professionnelles faisaient florès à Bordeaux et il a été pris au piège. Il avait une formation en horticulture, métier propice à la poésie, mais qui ne préfigurait pas vraiment qu'il serait un jour chargé de communication à l'INRA. Ce qui fut peut-être un hasard, lui permit d'intégrer la troupe théâtrale de l'institution qui fonctionnait depuis 1955 mais qui s'est doucement étiolée en 1969. C'est à ce moment-là que Jean-Claude Meymerit décide de créer le Poquelin Molière qui démarre en Compagnie avec toute l'équipe de l'INRA. Cette dernière n'hésitant pas à suivre ce précurseur d'idées.

Le Poquelin Molière est d'abord hébergé pendant un an par La Boîte à jouer et Jean-Claude Meymerit embarque toute la troupe vers des horizons nouveaux, à savoir le poème théâtralisé, et passe des partenariats avec les bibliothèques municipales, qui en redemandent. Succès assuré, le Poquelin Molière décide alors d'aller installer ses pénates à l'Espace Tourny (au-dessus de la vinerie) fréquentant également le Café des Arts tous les mardis. Succès encore ! En même temps grandit l'envie pour la troupe d'avoir son petit « chez elle » et c'est ainsi qu'elle s'installe rue Ausone (à côté du restaurant Les Plaisirs d'Ausone) où se concoctent les soirées à thèmes ou les mots dits de la poésie se mélangent aux saveurs gastronomiques. Des compagnies amateurs sont invitées à venir exprimer leurs talents, car la grande idée de Jean-Claude Meymerit, celle qui le porte encore, c'est de défendre le théâtre associatif, non profession-

nel. En ce sens le Poquelin Molière devient un laboratoire théâtral.

Le temps de la rue Ausone durera six ans et demi, au bout desquels, Jean-Claude Meymerit s'interroge sur le devenir de son théâtre. Les temps changent et il est conscient qu'il lui faudrait un partenaire institutionnel ayant envie aussi de développer ce type d'actions culturelles.

C'est à ce moment-là, encore un hasard heureux, que notre homme circulant en voiture à la Bastide, passe devant la Maison Cantonale et reste en arrêt. C'est le choc, le coup de foudre pour un lieu, une architecture insolite, poétique et dans le même temps se dire : « Mais, bien sûr, La Bastide, c'est toute une population et pas un seul lieu de création ! C'est évident c'est là qu'il faut être ! » Sitôt pensé, sitôt monté le dossier pour les élus de la mairie, sitôt rencontrés ceux-ci sont enthousiasmés et le prouvent puisqu'aujourd'hui le Poquelin Molière a portes ouvertes sur l'une ou l'autre des trois salles de spectacles de la Maison cantonale.

Hasard heureux encore, la preuve. A peine l'accord conclu, Jean-Claude Meymerit se rend compte que juste en face de la Maison cantonale, un local est à louer, celui de la Brasserie du Mascaret. Il le visite, le loue, s'installe et la suite vous concerne, car vous irez sur place, tous les premiers mardis du mois, toute l'année, à partir de 20 h 30. Ces jours-là, le Poquelin Molière reprend ses traditionnelles soirées poétiques où tous ceux qui le souhaitent peuvent participer, écrire, écouter, dire.

Jean-Claude Meymerit n'a pas dévié. Il souhaite toujours accueillir les troupes théâtrales amateurs qui ne savent pas où se poser. Elles peuvent venir se produire sur le plateau permanent du café-théâtre Poquelin Molière qui peut accueillir une vingtaine de personnes ; ou bien encore, si besoin est, bénéficier des salles de spectacles de la Maison cantonale.

Le Poquelin Molière propose aussi à ces troupes dans le cadre d'échanges, les conseils de spécialistes sur des problèmes tout à fait



techniques tels : le maquillage, le costume, les éclairages, etc. Tous les jeunes talents peuvent venir s'exprimer.

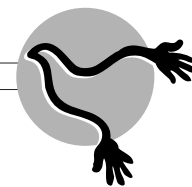
Il est heureux, Jean-Claude Meymerit. Il pense déjà que cet été son Poquelin Théâtre débordera dans la rue pour interpeller et faire participer le public autour d'un spectacle qu'il est en train de mettre au point. Une vraie surprise, qu'il ne faudra surtout pas rater ! Mais, bien entendu, vous serez au rendez-vous !

Colette Lièvre

REPERES

Le café-théâtre Poquelin Molière
52, rue de Nuits 33100 Bordeaux
Tél. : 05 56 51 15 16

Entrée pour les premiers mardis de chaque mois : rendez-vous avec la poésie pour 5 €/personne.



A Arbis, ce jour-là !

Le temps était beau, froid, sec et lumineux. On s'était donné rendez-vous sur la place de l'église. Arrivée en avance j'en profitais pour faire un tour vite fait. Arbis, 208 âmes, mais Dieu ! que sa petite église romane est belle. Elle a bien été flanquée à proximité d'une sorte de pont des soupirs qui enjambe le ruisseau et de réverbères d'opérette qui semblent anachroniques, mais le pont a trouvé son utilité. Il paraît que les mariés font le détour pour être fixés sur la pellicule pour leur postérité.

A chacun son rêve de pont des soupirs !



OIL est arrivé, visage aigu, lunettes fumées pour se protéger du soleil, pour se protéger tout court peut-être ? Il ressemble

à ce qu'il est, à un comédien. Sûrement plus à l'aise et lui-même sur scène, ou en train de créer un spectacle. Pas méfiant mais en retrait, il me faut un peu de temps pour l'apprivoiser, mais quand il se met à parler de ce qui est sûrement l'essentiel de sa vie : le théâtre et ses projets, il s'anime et l'on sent bien que cet être-là est capable de s'éclater sur les planches !

Fabien Mairey a quitté un jour sa ville de l'Est de la France pour « faire » le conservatoire de Bordeaux, section Théâtre. C'était il y a neuf ans. Depuis, il exerce son métier de comédien et joue dans la Compagnie Tiberghien qui travaille au T.N.T. ou encore comme intermittent du spectacle au sein de La Manufacture de Chaussures sur les boulevards.

Monter sur les tréteaux ne devait pas lui suffire puisqu'il y a cinq ans, il a créé un atelier-théâtre à Cestas et lorsqu'il décide de se mettre au vert à Arbis, c'est encore avec une idée bien précise : celle d'amener le théâtre à la rencontre de la ruralité.

Ce pari un peu fou s'est concrétisé par la création d'un autre atelier Théâtre et surtout par la mise en scène d'un premier spectacle en juin 2001, dans le prestigieux décor naturel du château de la Benaugue.

Ce jour-là, Molière était l'invité. Molière qui, au XVII^e siècle, s'était installé un temps au château des Ducs d'Épernon à Cadillac. C'était en quelque sorte un retour aux sources et ce jour-là 250 personnes ont vibrés avec les comédiens de l'Atelier Théâtre de Cestas qui étaient venus interpréter « La jalousie de Barbouille » et « L'amour médecin ».

L'histoire de Fabien Mairey pourrait s'arrêter-là, mais il a un rêve et je suis sûre qu'il



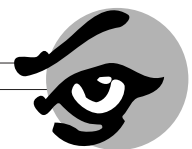
l'atteindra. Il rêve de réhabiliter le moulin d'Arbis pour qu'il devienne le premier moulin-théâtre de France. Un moulin au cœur des spectacles joués en plein air, sur de petites scènes ouvertes, au bord de l'écluse. Un lieu empreint de poésie pour une programmation régulière de petits spectacles, de lectures, de concerts, que les spectateurs pourraient goûter entre amis, un verre à la main.

Encore un mot. Fabien Mairey travaille aussi avec Sylvie Latrille, écrivaine, conteuse qui, elle, a une passion pour les enfants pour lesquels elle monte des spectacles. C. L.



POUR EN SAVOIR PLUS

Compagnie « Paroles à jouer »
Moulin du Mayne – Mairie
33760 Arbis
Tél./Fax : 05 57 84 54 84
Sylvie Latrille



Créon, l'embellie

Que ce soit le visiteur qui découvre pour la première fois Créon, ou l'habitant qui y vit, nul ne contestera le charme de la bastide du cœur de l'Entre-deux-Mers.



CREEE au XIV^e siècle grâce à une échappée belle de bourgeois de la Sauve Majeure qui supportaient de plus en plus mal de passer sous les fourches caudines des moines de l'abbaye, Créon n'a jamais cessé depuis d'être un lieu de vie et d'animations. Aujourd'hui encore ! Il n'est que de voir le marché du mercredi qui a pris place en 1315 et n'a jamais failli depuis.

La convivialité y est toujours présente entre commerçants et chalands, entre autochtones et gens de passage. On y fait le monde au moment des élections ; toutes les factions défilent ayant tout à coup un goût immodéré pour les charcutailles rurales et les volailles fermières. On y refait le monde, entendons-nous, celui du « foute » ou du « rugbyby » au moment des grandes rencontres. On prend la vie comme elle vient,

LE THEATRE EN VRAC

À l'origine, une aventure qui a commencé en 1978. Un groupe de baladins « Le groupe par Chemins » cheminait à travers la campagne de notre Sud-Ouest avec marionnettes, pantins grotesques, effrontés et burlesques, se produisant dans les villages traversés. Un jour, l'aventure a tourné court pour prendre une autre orientation. Oubliées marionnettes, marottes, pantins et poupées de chiffons, place aux hommes et femmes de chair, de paroles, de mots à dire et à transmettre ayant décidé de vivre une passion découverte sûrement au fil des chemins, celle des planches, et c'est ainsi qu'est né à Carbon-Blanc, le Théâtre en Vrac.

Depuis, il a fait ses preuves, il a déjà plus de vingt ans d'expérience. Les amateurs (mais peut-on encore parler d'amateurisme ?), travaillent en étroite collaboration avec des professionnels du théâtre : metteur en scène, décorateur, costumier, formateur, ce qui est le gage de leur succès et de leur réussite. Ce sont douze comédiens heureux de travailler ensemble, partageant une complicité, une expérience et qui ont su faire du Théâtre en Vrac, un théâtre à part entière participant au rayonnement de l'art de la comédie en Gironde.

Renseignements à la mairie de Carbon-Blanc.



loin de l'agitation de la métropole qui à quelques kilomètres s'enkystent dans des embouteillages historiques.

En dehors de ses activités marchandes, Créon est remarquable pour l'ensemble de ses animations culturelles et associatives. Le cinéma d'art et d'essai programme des films de qualité, le Centre Culturel présente des activités théâtrales et de variétés pour tous publics, et, cerise sur le gâteau, le hasard a fait qu'un jour Créon s'est retrouvée avec à sa lisière la piste cyclable Latresne-Sauverre ce qui l'a hissée au rang de station vélo, qui plus est à vocation européenne.

Ajoutons à ce florilège, que ces dernières années la cité a été toilettée, fleurie, son boulevard circulaire a bénéficié d'un lifting. Tout pourrait donc être pour le mieux dans le meilleur des mondes créonnais, si, brutalement, il n'avait été saisi par l'épidémie du « déménagement durable » provoqué par le syndrome de l'hypertrophie urbaine !

Créon telle la grenouille de la fable veut-elle devenir aussi grosse que le bœuf ?

Pourquoi pas ? Encore faut-il que ce bœuf-là ne soit pas gonflé aux hormones de la médiocrité !

Or, sitôt passé la ceinture du boulevard circulaire, lorsque l'on emprunte le D.671 qui mène à la Sauve Majeure, c'est le grand chambardement. Entre deux grandes surfaces serties d'enseignes et de panneaux publicitaires illicites au nom du développement économique, l'horreur s'installe. Rien ne manque. Du lotissement aux bâtisses plantées au garde à vous dans ce qui est devenu un désert nu interdit de végétation, à l'hôtel cellulaire dont l'aubergiste aura rang de taulier, à la zone d'activité en cours d'aménagement qui laisse présager le pire. A l'orée de Créon, à quelques kilomètres de l'Abbaye de la Sauve Majeure, sur l'ancien chemin des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, au nom du moins disant économique se bâtit un univers sans âme faisant fi du passé.

Il n'est pas question ici de contester la fiévreuse appétence de Créon pour son développement urbain et économique, simplement, il nous semble que notre bastide et



l'Entre-deux-Mers méritaient une autre orientation que celle qui prévaut en France depuis plus d'un demi siècle.

Ne pouvait-il y avoir une réflexion sur le volet paysager de cette zone d'activité et du lotissement adjacent ? Pour cette vélo-ville l'occasion était belle de faire la démonstration que la bicyclette pouvait aussi être un facteur de mieux être pour la population, simplement en imaginant que les nouvelles zones d'habitation soient reliés au centre ville par des pistes cyclables, évitant ainsi un ballet incessant de voitures. Ne pouvait-on prévoir un hôtel de charme, modeste mais de qualité, havre de repos pour le voyageur de passage et ces pèlerins modernes que sont les touristes, plutôt que ce point de chute pour VRP en mal de notes de frais.

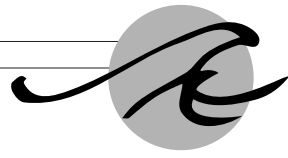
Ne pouvait-on faire appel à quelques urbanistes, architectes, paysagistes ? Ces spécialistes de talent, formés à grands frais, qui in fine battent le pavé faute de travail ou au

mieux s'exportent à l'étranger avec leur savoir-faire.

Oui, Créon «déménage durablement » et pendant ce temps-là on réhabilite à grands frais avec l'aide de fonds européens, les Hauts de Garonne. On répare les erreurs d'il y a trente ans. Allez visiter Cenon, un travail remarquable pour relooker la ville en vert a été fait.

En 2050, c'est peut-être ce qu'il adviendra à Créon. On réhabilitera avec l'argent public, ces zones dégradées dans lesquelles les générations d'alors auront été condamnées à vivre. Mais ce jour-là, les responsables verront cela de très haut, du haut de leur petit nuage, tout à fait détachés des contingences de ce bas monde !

Colette Lièvre



Que sont devenues les îles de Garonne ?

Qui parmi nous n'a rêvé de son île ? Dans mon enfance la cabane construite sur l'îlot c'était le paradis de Robinson Crusoe. Plus tard, ramant contre le jusant ou nous laissant porter par le flot, nous débarquions dans une île sauvage face à la Garonelle et Malagar pour des pique-niques parfumés de menthe sous les aubiers.

DE La Réole à Bordeaux c'est la basse Garonne où la marée remonte deux fois par jour le long des rivages aux « portes de la mer » comme Saint-Macaire ou Cadillac. C'est l'estuaire dynamique, modifiant l'aspect des berges au gré des coefficients de marée. Mais les plages de galets ont disparu laissant place à une vase gluante et parfois nauséabonde.

L'étude des cartes anciennes du XVIII^e et XIX^e siècle, très précises, sont précieuses pour suivre l'évolution du fleuve et de ses îles.

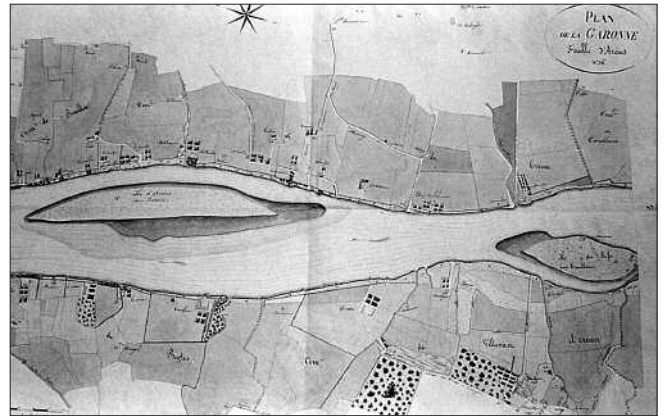
La Garonne n'avait pas le cours endigué que nous connaissons aujourd'hui, corseté entre des digues, parfois effondrées, que l'on ne cesse de surélever. Elle serpentait entre deux bras secondaires qui enserraient de nombreuses îles plus ou moins allongées. Ces îles se sont formées au cours des âges par les dépôts dans les zones calmes d'alluvions transportées par la rivière.

La toponymie est très instructive pour suivre les déplacements du fleuve. L'Isle Saint-Georges a perdu son insularité depuis qu'elle fut nommée au Moyen-Âge. Elle reste un îlot surélevé au milieu des ma-

rais inondables. Au pied du village n'a-t-on pas trouvé les fondations d'un village celte de pêcheurs avec sa cale ? Hélas il a été détruit pour poser le collecteur du lotissement inondable... « Ayguemortes » est aussi le signe de la disparition d'un bras de Garonne entre les deux villages.

De larges méandres formés de bras secondaires entouraient plusieurs îles entre Portets et Podensac (voir carte).

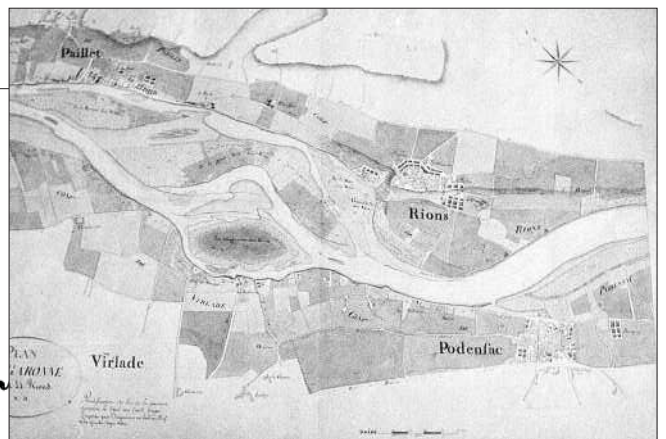
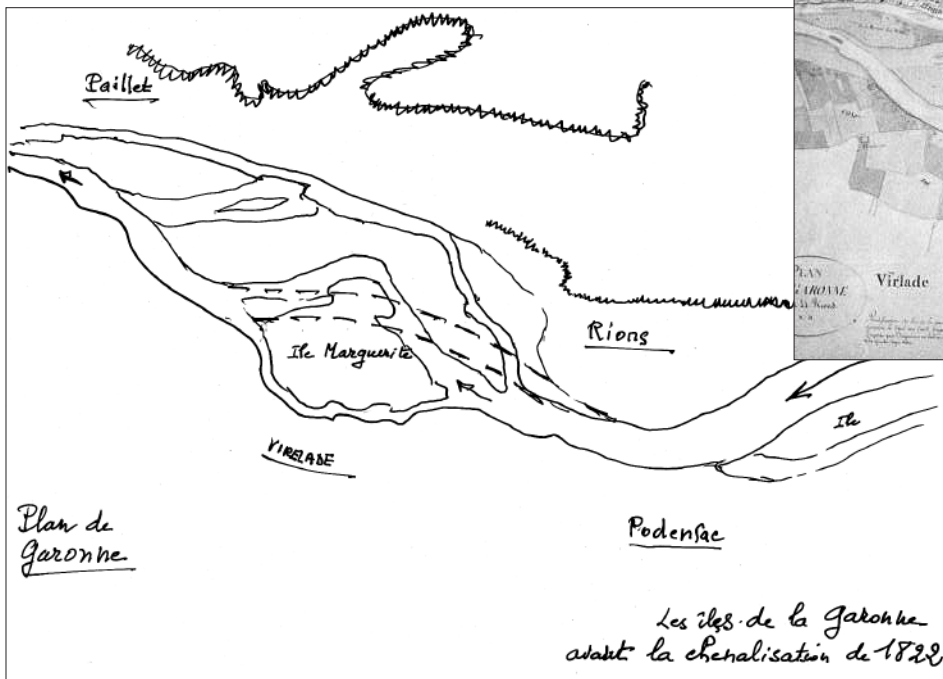
Ces îles mouvantes se déformaient et se déplaçaient lors des crues comme en témoignent fossés et ruisseaux dans les palus. En effet, la dynamique naturelle de la rivière entraîne l'érosion des rives concaves, la sédimentation des rives convexes ; la migration des méandres se fait vers l'aval. Par le jeu des crues, la force du courant peut provoquer des recouplements de méandres et de bras délaissés qui se com-



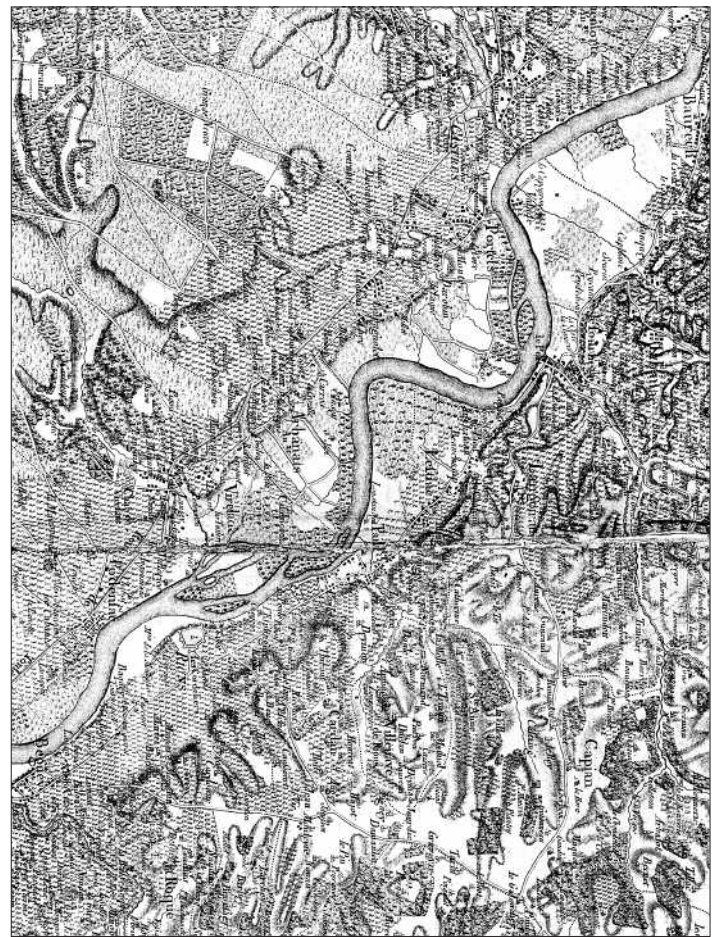
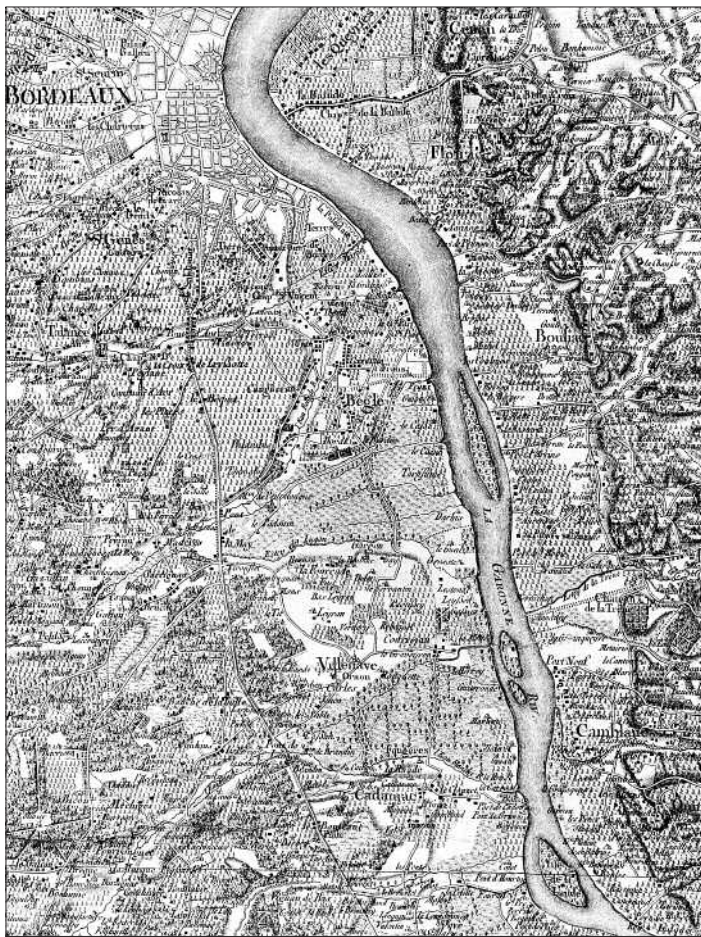
L'île des Juifs à Villenave d'Ornon.

blent peu à peu. Les cartes nous livrent de nombreux exemples. L'île des Juifs à Villenave d'Ornon était encore une île en 1881. Plus en amont, l'île Marguerite soudée maintenant à la rive Gauche appartient en fait à Rions située sur la rive Droite. Ou encore, le petit port de Baurech au milieu de la palus.

A Preignac, l'île de La Gruère est séparée de la rive par un bras en voie de comble-



ment rapide. Quant à La Bastide, on voit sur la carte de Masse qu'elle était formée par les Isles de Queyries et qu'un ancien bras mort devait longer le pied des coteaux de Cenon et de Lormont. Il y restait alors un petit estey qui se jetait au Nord après avoir traversé une longue zone humide à la végétation caractéristique d'après Belleyme. L'altitude



Clichés Archives municipales de Bordeaux. Réf. XLI-A/55 pl. 27 (détail)

actuelle de 2 à 3,50 m NGF confirme bien les cartes du XVIII^e siècle.

Les modifications du lit mineur jusqu'à la chenalisation

Dès le XV^e siècle (et sans doute bien avant) les riverains avaient commencé à consolider les berges de la capricieuse et impétueuse Garonne par des rangées de pieux. Dans les petits ports qui jalonnaient le cours du fleuve et l'entrée des esteyes ils avaient construit des cales pour « les gens de rivière » ; ils naviguaient entre Bordeaux et Toulouse sur des courreaux lourdement chargés au péril des nombreux moulins à nef, tel celui de Saint-Macaire.

Lors des crues, le déplacement des bancs et des îles n'était pas sans poser des problèmes aigus de propriété, y compris entre les communes (ex. : l'île de Rions).

Au début du XIX^e siècle, avec les débuts de la navigation à vapeur entre Bordeaux et Agen, on chenalisa en tranchant dans les îles pour aller au plus droit. Tout l'hydro-système garonnais fut ainsi simplifié et perturbé en supprimant les annexes du lit principal. La mise en place d'épis en oblique pour renvoyer le courant dans l'axe de navigation et l'action des « pêcheurs de sable » contribuèrent à l'approfondissement du

chenal. Le paysage garonnais subit les premières atteintes ainsi que la biodiversité des rives.

Dans l'Après-guerre, ce fut l'exploitation intensive et anarchique des galets et sables de Garonne. La rivière fut ainsi curée jusqu'à l'os. La nappe alluviale s'abaisse en même temps que le fond du lit accélérant le dépérissement des arbres et des zones humides de bordure.

Que sont devenues nos îles ?

Rattachées à la berge, elles sont devenues un nouveau gisement pour les avaleurs de cailloux : l'île d'Arbanats, l'île Marguerite, comme celle de Podensac (en fin d'extraction) n'ont rien à envier au lac de Baurech ! Celle de Saint-Macaire, déjà rongée en partie, vient d'échapper à une destruction programmée.

Restent encore dans le fleuve : l'île de Lande creusée comme une vieille molaire et menacée d'implosion, l'île d'Arcins que l'INRA est en train de vendre et dont les digues s'effondrent. Quel sera son avenir lors d'une tempête comme celle de décembre 1999 qui l'a balayée en partie ?

Quant à l'île de Preignac, elle est livrée à une agriculture expérimentale intensive et reliée par une route au « continent ».

Est-ce la fin de nos « îles mystérieuses »,

peut-on encore y croire ? Si on réouvre des bras morts pour en faire des frayères, si on fait la part de la nature en essayant de restaurer un peu ce que l'homme a détruit, si les hommes ont vraiment besoin d'une nature proche, alors nos petits-enfants n'auront pas besoin d'aller en charter aux Açores, en Crête ou en Polynésie chercher le paradis perdu.

Marie-Thérèse Cérézuelle

BIBLIOGRAPHIE

- Carte de Mathis. Archives Municipales.
- Carte de Masse, 1724. Archives départementales.
- Carte de Belleyme vers 1775. Archives Municipales.
- Bordeaux Médiéval*, ouvrage collectif sous la direction d'Yves Renouard, 1965.
- Les Pays aquitains*. Thèse Enjalbert 1966.
- La Garonne*, éditions Privat, 1992.



Le sophora de Rauzan

Comme son nom ne l'indique pas, le sophora du Japon est originaire de Chine et de Corée où il était traditionnellement cultivé pour teindre la soie. Arbre à feuilles caduques ressemblant à celles du robinier (notre acacia commun) le sophora a trouvé en Europe un usage ornemental assez confidentiel en dehors du succès du sophora pleureur, arbre de petite taille qui n'est autre qu'un cultivar du sophora du Japon.

Le sophora du Japon est nommé également arbre de soie, arbre des pagodes, arbre à miel, arbre du lettré ; il fait partie de la famille des légumineuses. Dans ses pays d'origine, l'arbre atteint 30 m de haut et son feuillage donne un couvert épais vert foncé, à cime ample et arrondie, à rameaux glabres.

Les feuilles du sophora du Japon sont alternées sur les tiges, grandes de 15 à 25 cm de long, composées de 7 à 11 folioles ovales opposées, de 2,5 à 5 cm de long chacune, vert sombre et brillant dessus, pubescentes et grisâtres dessous, mucronées à l'extrémité. Les feuilles apparaissent tardivement, mais restent vertes jusqu'à leur chute. Vers sa vingtième année, des petites fleurs apparaissent en été en panicules terminales ou grappes peu denses, longues de 15 à 30 cm, dressées à l'extrémité des rameaux. Les fruits sont des gousses vertes et charnues de 5 à 8 cm de long, mures en octobre, contenant des graines peu nombreuses, rondes ou ovales, séparées entre elles dans la gousse par un fort étranglement.

L'arbre est connu pour sa croissance rapide et le fait qu'il rejette de souche. Le tronc est gerçuré, brun-gris foncé et lisse sur les jeunes arbres, le bois a un aubier jaune soufre à cœur brun. Léger et dur, il peut fournir des pièces de charpente de longévité moyenne. Le sol doit être profond, argileux, peu calcaire mais fertile, chaud et pas trop sec.

Utilisations

Les racines du *Sophora flavescens* contiennent des alcaloïdes (cytisine, anagyridine) nématocides sur les espèces phytophages. Les sophoras sont remarquables par leurs larges feuilles, la présence de grandes siliques contenant les petites graines et des fleurs blanches odorantes au centre jaune. Les fleurs séchées servent à la fabrication de cosmétiques et d'une teinture jaune, le quercitrin, utilisée anciennement sur la soie en Chine et au Japon. Le sophora du Japon connaît un usage ornemental qui le fait utiliser çà et là en sujet isolé de parc quelquefois en allées ou dans les rues au XIX^e siècle. L'écorce, le bois et les racines sont purgatifs.

Arbres remarquables

Les premiers sophoras du Japon sont arrivés en France sous forme de graines adressées à Bernard de Jussieu par le sinologue et botaniste jésuite Pierre-Nicolas d'Incarville résidant en Chine, sous la mention « arbre chinois inconnu ». Du semis est obtenu en 1747 les premiers sophoras de France dont celui du Jardin des Plantes de Paris et celui de Chèvreloup, malheureusement mis à terre par l'ouragan de décembre 1999. D'autres suivront, ceux de Saint-Germain-en-Laye au parc du Pavillon d'Angoulême



en 1784 et du Petit Trianon à Versailles vers 1777 en témoigne.

Les arbres les plus gros répertoriés de nos jours en France dans les parcs publics font remonter leurs plantations entre la fin du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e. Leur hauteur varie entre 15 et 30 m. La circonférence de leur tronc entre 4,25 et 5,80 m ; un accroissement du tronc de 12 à 23 mm/an est constaté sur des arbres âgés d'un siècle

Espèces	Origines - introductions	Hauteur	Caractéristiques
<i>S. japonica</i> (Arbre des pagodes)	Chine, Corée, introduit en France en 1747	15 à 25 m parfois plus	Floraison en juillet-août de fleurs de 1 à 1,5 cm de long groupées en panicules. Floraison quasi-absente, branches noueuses à port pleureur
<i>S. japonica pendula</i> (Sophora pleureur)	Cultivar obtenu en Angleterre en 1927	6 à 10 m	Fleurs blanc-rosées en longues grappes.
<i>S. pubescens</i> ou <i>S. Korolkowii</i>	Chine, introduit en France en 1830	?	La variété « <i>Violacea</i> » est velue, à fleurs lilas très tardives
<i>S. secundiflora</i>	Nord du Mexique, Arizona, seconde partie du XIX ^e à Antibes	?	Feuilles persistantes, fleurs bleu violet
<i>S. viciifolia</i> ou <i>S. Moorcroftiana</i>	Chine		Arbuste épineux.
<i>S. tetraptera</i> ou <i>Edwardsia grandiflora</i>	Nouvelle-Zélande, fin XVIII ^e en France	2 à 3 m 10 à 12 m	Arbuste à folioles arrondies semi-persistantes, grandes fleurs jaunes pendantes.

environ. Pour les autres espèces, nous retenons le *Sophora secundiflora* du Jardin Thuret d'Antibes planté vers 1870, et le *Sophora pleureur* des jardins du Trianon à Versailles.

À Rauzan existe encore un *sophora* du Japon dans la cour de l'école primaire, rue de l'Hôpital. Si je m'émeus à son sujet, c'est que cet arbre rare souffre d'avoir été sauvagement et bêtement mutilé au point qu'une énorme cavité menace sa survie alors qu'un peu d'effort et un peu d'argent permettrait d'assurer sa conservation. Il semble que cet arbre se trouvait initialement faire partie d'un jardin ou parc, une ancienne bordure de pierre, dont il reste les vestiges, en faisait le tour. L'intérêt de ce *sophora* vient qu'il présente un extraordinaire système de racines soudées à la surface du sol tout autour de sa base, conséquence d'un obstacle qui a empêché les racines de cet arbre, qui aime les sols profonds, de s'enfoncer. La circonférence du tronc prise à 1,30 m de haut est de 3,50 m en août 2001, sa hauteur est de 11,50 m environ et sa plantation pourrait remonter aux alentours de 1867.

Espèces et variétés

Le genre *Sophora* regroupe 25 à 30 espèces originaires d'Asie, de Nouvelle-Zélande, d'Amérique du Nord et du Sud pour l'essentiel. Les *Sophoras tomentosa*, *flavescens*, *toromino* non pas d'intérêt décoratif mais peuvent être rencontrés dans des collections botaniques. Les espèces suivantes sont rencontrées quelquefois dans les parcs de notre pays, mais l'espèce la plus connue est le *sophora* du Japon et ses cultivars les plus répandus : « *pendula* » à port pleureur, « *columnaris* » à port pyramidal, « *Follis variegatis* » à feuilles panachées de blanc. Le *sophora pleureur* obtenu par un greffage sur tige courte, présente des branches primaires tordues supportant des branches retombantes jusqu'au sol. Il permet de mettre en valeur un jardin de petites dimensions ou un massif de faible hauteur.

Jean-François Larché

Mes remerciements à Roger et Jacqueline Plat pour leur aide précieuse.

Plus de POS ! Il devient PLU

PLANIFICATION COMMUNALE ET CONCERTATION

ALORS que le Code de l'urbanisme était familier des associations de protection de l'environnement, la loi relative à la solidarité urbaine et au renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a modifié substantiellement le contenu des textes. Qu'en est-il aujourd'hui des plans d'occupation des sols, documents de référence communal pour la gestion de l'espace ?

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 13 décembre 2000 les plans d'occupation des sols (POS) sont maintenant substitués par les plans locaux d'urbanisme (PLU). Mais il ne faut pas croire que leur portée réglementaire soit effacée pour autant : leur contenu reste entièrement valide jusqu'à la prochaine révision.

Pris dans sa formulation générale, le PLU expose le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et précise les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services (article L. 123-1 du Code de l'urbanisme).

Le contenu des PLU quant à lui est précisé par l'article R. 123-1 du Code de l'urbanisme. Comme auparavant, il doit comporter un rapport de présentation, un règlement et des documents graphiques. Une nouveauté cependant : le PLU doit contenir un projet d'aménagement et de développement durable.

Ce dernier nous intéresse en ce qu'il impose aux communes de définir les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement.

Il est bien évident que les associations de protection de l'environnement ont un rôle à jouer pour enrichir ce projet d'aménagement et de développement durable ; tout comme le projet de PLU dans son entier.

Quelles modalités de participation associative ?

Le Code de l'urbanisme permet toujours aux associations agréées au titre de l'article L. 252-1 du Code rural de faire entendre leur voix à l'occasion de l'élaboration ou de la révision d'un PLU.

Cette demande doit être adressée au maire de la commune ou de l'autorité publique compétente (communauté urbaine par exemple). La demande écrite envoyée avec accusé de réception de l'association stipulera l'article 121-5 du Code de l'urbanisme lui accordant ce droit.

Mais cette « contribution » n'est pertinente qu'à la condition que l'association ait pu obtenir le projet de plan à l'avance.

Pour ce faire, elle en fera la demande en s'appuyant sur les dispositions de la loi du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public (accès aux documents administratifs).

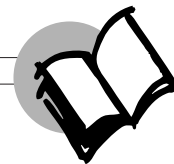
Il va de soi qu'une fois que le projet de PLU sera soumis à enquête publique les associations (agréées ou non) mais également chaque citoyen pourront à nouveau apporter leurs commentaires dans le registre d'enquête selon la procédure usuelle.

Il est important de souligner que les associations agréées pourront à nouveau obtenir une copie entière du PLU mais cette fois-ci en fondant leur demande sur l'article L. 123-8 du Code de l'environnement.

La communication de ce document ne peut être refusé. Une contribution financière visant à couvrir les frais de reprographie sera simplement exigée.

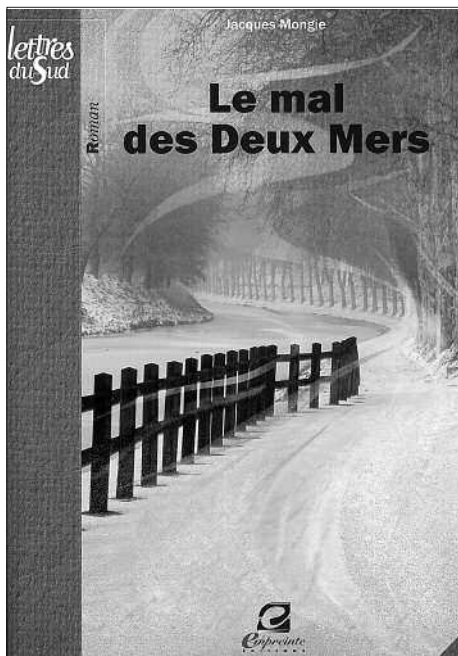
Vous l'avez compris, il appartient à chacun d'aller consulter le registre d'enquête publique, de le lire attentivement, de porter ses remarques sur le registre... après, il sera trop tard et il ne vous restera plus qu'à soupirer « Ah ! si j'y avais été ! ».

Sylvain Lamothe



Roman

Le Mal des Deux Mers



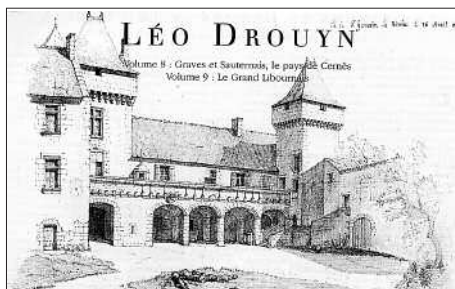
C'est une histoire qui se passe à Saint-Péret de la Grave, petite bourgade située sur les bords du canal des Deux-Mers. Tout y est lisse et tranquille comme la surface du canal et on pourrait penser qu'il n'y a aucune raison pour que cela change. Et pourtant, un jour resurgit une vieille histoire mystérieuse liée à « La Gascogne » une histoire qui s'est passée il y a plus d'un siècle et qui tout à coup remonte à la surface...

Mystère et suspenses nous ne vous en dirons pas plus. Si, quand même, en lisant ce livre vous découvrirez un auteur, Jacques Mongie, qui n'en est pas à son premier essai, et dont l'intrigue de ce récit, riche en péripéties, s'appuie sur un véritable travail de sociologue.

REPÈRES

Le Mal des Deux Mers de Jacques Mongie, édité par Empreinte Éditions.
250 pages, 17 x 24 cm, 19,5 euros
Empreinte Éditions
10bis, bd de l'Europe BP 9
31122 Portet sur Garonne
Tél. : 05 62 11 73 31
Télécopie : 05 61 72 32 59
Courriel : empreintediton@wanadoo.fr

Léo Drouyn

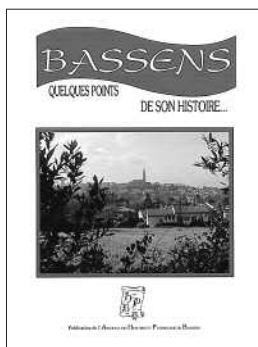


C'est le moment de compléter ou de découvrir la collection des « Albums de dessins de Léo Drouyn » - l'œuvre perdue et retrouvée.

En vous procurant les deux derniers albums sortis et maintenant disponibles : le volume n°8 « Graves et Sauternais, Le Pays de Cernès » et le n°9 « Le grand Libournais »

Le volume consacré au Pays de Cernès met en valeur les nombreux dessins du château de Villandraut, mais ce n'est pas le seul édifice qui a retenu l'attention et la main de Léo Drouyn puisqu'il a fixé également les châteaux de Fargues, d'Yquem, sans compter, sur le canton de Saint-Symphorien, les châteaux de Castelnau, Cernès, Balizac, avant de poursuivre avec les châteaux de Podensac et Budos. Les églises, les lagunes, les paysages arborés de Morillon, c'est en fait, tout un panoramique de la couronne bordelaise que Léo Drouyn nous a laissé, avant qu'elle ne soit atteinte par une urbanisation anarchique.

Le volume n°9 présente le Grand Libournais, avec ses monuments religieux : église de



Il s'agit d'une petite publication réalisée avec les moyens du bord par l'association Histoire et Patrimoine de Bassens qui, si elle n'est pas riche d'euros trébuchants, est riche de savoir et de connaissances du patrimoine de sa ville.

Cette publication intéressera ceux qui souhaitent connaître l'histoire de Bassens : quelle est l'origine de son nom, qu'était Bassens au temps préhistorique, Pourquoi y a-t-il eu un jour une séparation entre Bassens et Carbon-Blanc ?

Il reste encore quelques exemplaires de cet ouvrage vendu au prix modeste de 7,62 euros (plus les frais de port). Mais attention : il n'y en aura pas pour tout le monde !

Renseignements : A.H.P.B

5, rue du Maréchal Joffre. Ap. 63 33530 Bassens – Tél. : 05 56 31 78 52.

Lalande, de Fronsac, de Petit Palais, l'Ermitage de Saint-Aubin à Saint-Germain la Rivière, les vestiges gallo-romains du Petit Corbin à Montagne. Ici aussi, Léo Drouyn met l'accent sur la richesse monumentale et paysagère de tous ces cantons de Gironde si souvent méconnus.

Renseignements et commandes :

Les Editions de l'Entre-Deux-Mers
1, le Bourg 33420 Camiac Saint-Denis
Fax : 05 57 24 14 94
Courriel : ahb.clem@libertysurf.fr

Saveurs de légumes oubliés

C'est d'abord un livre qui rend compte d'une réflexion de l'équipe qui œuvre à La Ferme des légumes oubliés et qui se situe entre la « cuisine dite écologique », l'analyse historique, les conseils de jardinage tout cela truffé d'anecdotes personnelles.

Ce livre se veut être un trait d'union entre les gens des villes et ceux de la campagne, en fait disons le tout net, il propose un nouveau regard sur l'alimentation, l'évolution de nos comportements, et la place du sauvage. Une tentative pour essayer de resituer l'homme au cœur de la nature et de son environnement !

Pour informations : Camilla Ryman – cryman@lamartinière.fr
Saveurs et Légumes Oubliés est édité par les Editions Aubanel-La Martinière.

Bassens, quelques points de son histoire



En mars

A la gare d'Espiet

La halte de la piste cyclable de Latresne à Sauveterre de Guyenne

Du mercredi 6 au dimanche 10

C'est le festival de musiques, et de paroles de femmes. Une fête de femmes faites par les femmes, pendant quatre jours « Gare, ô femmes » vous comblera avec son train de musiques, de danses, de débats, de lectures, de théâtre, d'« œnophilie », de gastronomie, de rencontres riches et chaleureuses...

Vous pourrez vous restaurer, déguster, écouter, palabrer, en bref participer...

Mais attention vins, assiettes et musiques, cela se mérite alors il est préférable de réserver au téléphone (05 57 24 12 11).

En avril

A Sadirac

Musée Gourmand « Oh ! Légumes Oubliés »

les 27 et 28 avril
au Château de Belloc

« Campestrales et orties folles 2002 ». Ces jours-là ce sera la Fête Nationale de l'Ortie.

◆ Et des conférences, celle de Claude Bureau, Bernard Bertrand, Jean-Claude Chevalier, Bernard et Isabelle Lafon

◆ Et un marché fermier avec la participation de « Bienvenue à la ferme et Producteurs en agriculture biologique »

◆ Des repas traiteur et des dégustations de produits fermiers, bien sûr, fleurant bon l'ortie, naturellement.

◆ Des idées pour faire du tourisme en Entre-deux-Mers

◆ Des achats de graines, plants de légumes oubliés

◆ Une exposition « Saveurs de légumes oubliés ».

◆ Des contes qui piquent dits par Marie Myriam « Orties et P'tits Piquants ».

◆ De la musique, de la danse

et du théâtre.

◆ Et tout ça pour 4 euros l'entrée et c'est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

L'organisation générale d'Orties folies et Campestrales 2002 est de réalisée par l'Association « Les Amis d'Arcimboldo ». Château Belloc 33670 Sadirac Tél. : 05 56 30 62 00

Le Tourne

Samedi 20 avril, en soirée, salle
Moulin Carrère.

On se la joue rétro avec Didier Mark.

Pas seulement réservé aux seniors, mais à tous ceux qui ont envie de passer une bonne soirée.

Verdelais

Au musée des arts religieux Exposition de Nicolas Delas, 12 tableaux angéliques mis en scène par Xavier Viton du 1er avril à fin mai. Vernissage le 27 avril à 18 h.



À Arbis

Le 20 avril salle des fêtes

Théâtre

« Blanche, Aurore, céleste »

Pièce de théâtre de Noëlle Renaude, mise en scène et interprétée par Nathalie Cannet et la Compagnie Paroles à jouer.

Prix des places : 9 euros, tarif réduit : 6 euros pour les étudiants, chômeurs et scolaires.

En juin, la date à retenir !

N°7^o ff lqlq^o f g'ne "lqwtptg'f w Rvilo qlpg'f g'ne {u'cwtc lqg'w'45"lulp"4224"cxge eqo o g'v' fo g'w'Dqlo

Rappelons qu'à l'origine de cette heureuse initiative, il y a la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux (F.N.A.S.S.E.M.) qui publie également une revue remarquable permettant de faire un tour d'ho-

rizon sur le patrimoine national à chaque parution.

Renseignements :

FNASSEM

20, rue d'Armaillé 7517 Paris

Tél : 01 42 67 52 00

Télécopie : 01 45 74 01 43

contact@associations-

patrimoine.org

associations-patrimoine.org.



EN MAI ET JUIN

À retenir d'ores et déjà sur votre calendrier,
les dates du 25 mai au 9 juin.

Les Quatrièmes Rencontres de la Route François Mauriac sont au programme

De Latresne à Saint-Maixant soit dans les dix sept villages riverains de la route et de la Garonne, se sont trente cinq associations qui se mobilisent pendant trois week-ends pour faire découvrir leurs paysages, leur fleuve, leur patrimoine, leurs richesses humaines et culturelles. Du village du livre, à la poésie, aux lectures théâtralisées, au concours d'épouvantails, aux conférences sur l'environnement, aux expositions de photographies, de peintures, de sculptures, à la projection cinéma du « Nœud de vipères » dont c'est aussi le cinquantenaire, aux promenades et rallye pédestres découvertes, aux rencontres conviviales autour d'un repas, à la découverte de la foire aux fleurs, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

L'originalité des Rencontres de la Route François Mauriac tient dans le concept même dont elles sont issues. Il s'agit pour toute une population de redonner du sens, une humanité, à une route paysagère, historique et riveraine de la Garonne, en osmose avec le Centre Culturel François Mauriac, situé à Saint-Maixant, c'est-à-dire au bout de la route en venant de Bordeaux (car il s'agit en fait de la section de la départementale 10, de Latresne à Saint-Maixant).

C'est une originalité, mais c'est aussi un cas unique en France de voir plus d'une centaine de bénévoles associés à leurs petites communes, s'investir pendant des semaines pour faire découvrir, aimer, se rencontrer des gens d'horizons divers autour de centres d'intérêts communs mais éclectiques. Point de grands rassemblements mais des rencontres privilégiées humaines et chaleureuses.

Pour en savoir plus

Centre François Mauriac

Domaine de Malagar – 33490 Saint-Maixant

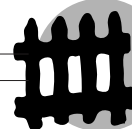
Tél. : 05 57 98 17 17 – Fax : 05 57 98 17 19.

Les Cahiers de l'Entre-deux-Mers

Fax : 05 57 77 83 84

Les Cahiers de l'Entre-deux-Mers publieront le programme complet dans son numéro spécial de mai. Ce sera aussi le cinquantième numéro de votre revue, et cela aussi se fête !

Atmosphère, Atmosphère...



Imaginez-vous ce samedi soir sur une route digne de la série télévisée des Envahisseurs, la pluie en plus.

RENDEZ-VOUS nous est donné à Espiet, par pur hasard, de bouche à oreille, le matin même, au cours d'une « Rencontre de la Route François Mauriac » à Malagar. Par hasard, dis-je, car la communication, et c'est dommage, a fait défaut. Revenons à notre périple, car nous apercevons au dernier moment le panneau Espiet 1 km.

Fier de nous, nous faisons demi-tour et traversons le village vide, pour arriver à une église mais point de gare. Demi-tour au carrefour précédent, en fait la gare est à l'opposé, mais comment est construit ce village ?

En fait, nous le saurons plus tard, fort de 500 âmes, il s'étire au long de la route. Au passage, nous saluons la cave coopérative toute neuve, véritable mausolée à la gloire du vin. Enfin, arrivés à la gare, qui n'a plus de trains comme dans ces villages fantômes du far-west, nous entrons : deux couples, un poêle à bois à l'ancienne, et le conteur Max Bajolle, résident de Béguey. Nous hésitons sur le menu ou la carte et puis après les salutations d'usage, viens le Temps du Conteur... A peine a-t-il commencé, que la porte s'ouvre laissant la place à une femme d'un âge certain, surprise que la soirée ait déjà presque commencé, presque agressive,

mais ô ! Combien bavarde ! Tout s'accélère avec « La soupe aux cailloux », de Max, d'autant plus que nous est servie une excellente soupe gasconne qui n'a rien à voir avec l'histoire, heureusement. La vieille dame fait plus que se déridier, en fait, elle pleure de rire et nous avec. Le temps que le conteur apprécie son entrée chaude est mis à profit, à la demande générale, par la vieille dame, que nous croyions de mère avec le conteur, pour nous conter l'histoire de M. Gambetta et de M. Convert.

La reprise de Max est immédiate et nous nous retrouvons dans l'un de ces endroits des Landes ou du Gers surnommé le « Cercle des amis » ou l'on discute philosophiquement « s'il faut saler le confit avant ou après la cuisson... » alors que nous est servi un confit moelleux sûrement pas chassé par les chasseurs nus de Max...

Nous apprenons par la suite que notre dame est née en 1911, vit dans l'ancien hôtel de la gare, a connu le départ des trains, plein de militaires de 1914, heureux de partir... Nous prenons conscience de l'intense activité humaine et économique liée au rail, puisqu'il approvisionnait en fumier les champignonnières, repartait avec des pierres ou du vin. Le site comportait, qui une pharmacie qui a émigré ensuite à La Sauve, qui



un boucher, qui un boulanger...

Un nouveau couple fait son apparition dans la salle et participe...

Cette soirée à la fois réaliste et surréaliste se termine avec un excellent dessert arrosé d'armagnac, sans doute du Haut Armagnac si cher à notre conteur. Depuis peu le calme était revenu car notre dame s'en était allée rejoindre son hôtel magique, pleine de ses rires et de nos affectueuses pensées.

Allez à la gare d'Espiet, mais allez-y la première fois de jour, ne manquez pas de vous y arrêter, pour connaître sa gastronomie, mais aussi, si vous en avez la chance, pour écouter les histoires gasconnes de Max et demandez à notre dame, de vous raconter son histoire de MM. Gambetta et Convert, sa vie et celle de la gare. Revenez-y un soir et tant pis pour les Love Story télévisuels, dépêchez-vous car, malgré sa vitalité mentale et physique, vous l'avez compté, madame Boucher a 91 ans...

Patrick Bonnet

Abonnez-vous au Cahiers de l'Entre-deux-Mers

Pour 16 € seulement

Soutien
20 €

les six numéros,
offrez-vous un plaisir
qui dure toute l'année.

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné
de votre chèque libellé à l'ordre
des Amis des Cahiers de l'Entre Deux Mers :
10, avenue Thiers 33100 Bordeaux – Fax : 05 57 77 83 84

Rédactrice en chef : Colette LIEVRE

Comité de rédaction :

Philippe ARAGUAS - Antoine CAILLARD

Lucien DELUGA - Patrice DURBAIN

Jean François LARCHE - Muriel ICARD

Ont participé à ce numéro :

Patrick BONNET, M.-Tb. CÉRÉZUELLE,

Robert COUSTET, Jean-François LARCHÉ,

Sylvain, LAMOTHE.

Crédit photos : Jean-François LARCHE, Colette

LIEVRE, FRANCOISE MORERE, Archives

départementales de Gironde.

Abonnements :

*Les Cahiers de l'Entre-deux-Mers
10, avenue Thiers 33100 Bordeaux.*

Fax : 05 57 77 83 84

Mail : lescabiers@atlantic-line.fr

Imprimerie : Magnier à Langon.

Directeur de la publication :

Alain GROSS.

*Les Cahiers de l'Entre Deux Mers ne sont pas
responsables des opinions,
des analyses et synthèses émises par les auteurs. Toute
reproduction, même partielle, des textes ou illustrations
est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.*

N° de commission paritaire :

75465 - ISSN : 1252-5235

*Ahézrez à l'association des Amis des
Cahiers de l'Entre-Deux-Mers : 10 €.*